

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Insecticide répulsif petits insectes Volants

Version : 4

Date de Révision: 05/06/2007

98/8/CE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du Produit : Insecticide répulsif Dilution 1%

Application (s) et / ou usage (s) : insecticide dilué à 1% contre les les petits insectes volants et rampants
normaux Cet insecticide peut être utilisé en Agriculture Biologique contre les organismes nuisibles dans les bâtiments et installations d'élevage conformément au règlement CEE N°2092/91 annexe II paragraphe B (Pesticide)

N° code du produit : PEINSPVR001

Distributeur : Penn 'Ty bio
La Pennerie
49370 – Bécon les Granits
Téléphone: 02 41 77 0 6 17
Site : <http://www.penntybio.com/insectes/>
Email : penntybio@tel2.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant) : Paris 01 40 05 48 48
Lyon 04 72 11 69 11

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation : Insecticide PAE contre les petits insectes volants et rampants

Formule : PEINSPVR001

Description de la préparation : Liquide

Composants contribuant aux dangers pour la santé : **Composant Aromatique**
● Huile de lavandin - Cas 91722-69-9 Einecs 294-470-6
Conc. Pds.(%) : 0,01 <C<=0,1 Symbole (s) :Xi, N, R22, R38, R43, R50/53

Matière active
● Extrait de Margosa- Cas N° 84696-25-3 Einecs N° 283-644-7
Conc. Pds.(%) : 0,01 <C<=0,1 Symbole (s) :Xi, N, R22, R38, R43, R50/53

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement Européen : Cette préparation est réglementée selon les directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes. Les principes actifs entrants dans la composition sont sur la liste positive de la directive biocide dans la classe T18 insecticides.

Pour L'homme : De par la concentration de toutes les molécules actives cette préparation ne comporte pas de risques pour l'homme.

Pour L'environnement : De part la dilution le produit n'est pas toxique pour les organismes aquatique

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : sans

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau en maintenant les paupières ouvertes

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon les parties atteintes.

Ingestion : Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin qui décidera de la méthode ou de la nécessité d'administrer un lavage gastrique.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'extinction approprié : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, sable

Équipement spéciaux pour la protection

En cas d'incendie ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

Informations supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Informations supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.

Méthodes de Nettoyage

Nettoyer avec un papier absorbant
Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminée.
Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

Conseils supplémentaire

Informations concernant les équipements individuels de protection :
(voir chapitre 8)
Informations concernant l'élimination : (voir chapitre 13)

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseil pour une manipulation sans danger
Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé
Conserver dans l'emballage d'origine

Précautions pour le stockage commun

Précautions pour le stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

Stabilité au stockage

Température de stockage 0 - 40° C

Matériau approprié

PEHD (Polyéthylène haute densité)

Plastique barrière co-extrudé

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection des mains
sans indications particulières

Protection des yeux

sans indications particulières

Mesures d'hygiène

Respecter la méthode d'utilisation

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	Liquide
Couleur	jaunâtre
PH	5,8
Odeur	fruitée

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

INSECTICIDE 4J IPETITS INSECTES VOLANTS & RAMPANTS

Version : 4

Date de Révision: 05/06/2007

98/8/CE

Données de sécurité

Point d'ébullition	Non déterminé
Point éclair	Non déterminé
Inflammabilité	Non
Limites d'explosion	Non
Densité	0,98 g / ml à 20°C
Solubilité aux solvants	oui dans certains solvants spécifiques
Liposolubilité	Soluble
Hydrosolubilité	Soluble

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7

Condition (s) à éviter Températures supérieures à 40°C et inférieures à 0°C

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation	CL ₅₀ inhalation / rat	Supérieure à 2800 mg/litre
Contact avec la peau	DL ₅₀ cutanée / rat	Supérieure à 9 000 mg / kg
Contact avec les yeux	des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations	
Ingestion	DL ₅₀ orale/rat	Supérieur à 4950 gr / kg

Ces données sont établies en fonction du calcul de la concentration des matières premières entrants dans la composition

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information(s) générale(s) Contient de l'huile de lavandin et de l'extrait de margosa

Effets nocifs divers inconnus

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets / produits non utilisés : Peut être évacué en décharge suivant la réglementation locale.

Emballages contaminés : Les emballages vides peuvent être mis en décharge suivant la réglementation locale.

Information (s) supplémentaire (s) :

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de transport	sans classement	
ADR	Marchandise non dangereuse	
Route		
RID	Marchandise non dangereuse	
Rail		
ADNR	Marchandise non dangereuse	
Fluvial		
AOCI	Marchandise non dangereuse	
Air		
IMDG	Marchandise non dangereuse	
Mer		

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° CE Non applicable

Symbole(s) sans

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

INSECTICIDE 4J IPETITS INSECTES VOLANTS & RAMPANTS

Version : 4

Date de Révision: 05/06/2007

98/8/CE

Phrase (s) R :

Phrase (s) S :

S2 Conserver hors de portée des enfants
 S13 Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux
 S49 Conserver uniquement dans le flacon d'origine

Information(s) complémentaire(s)

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des symboles de danger et des phrases R pour les substances dangereuses citées au chapitre 2:

XI Irritant
 N Nocif
 R22 Nocif en cas D'ingestion
 R38 Irritant pour la peau
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
 R50/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique

Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données de sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Applications(s) et / ou Usage(s)

Insecticide 4 J PAE dilué à 1% lutte contre les petits insectes

Historique

Date de la première édition	03/03/2005
Date de révision	05/06/2007
Version	4

es)

